



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROTOCOLE D'ACCUEIL CELLULE UKRAINE

Protocole affectation :

Les directeurs d'école et les chefs d'établissement peuvent être les premiers interlocuteurs des familles qui se présentent pour scolariser leurs enfants. Parallèlement ceux-ci en informeront le cabinet de l'IA-DASEN. Une scolarisation plus ciblée et plus adaptée pourra être proposée à l'élève et sa famille ; cette démarche se fera en lien avec les services du CASNAV.

Dans ce cadre, il conviendra en lien avec les DSDEN :

- Dans le premier degré, le directeur d'école effectuera l'admission de l'élève en lien avec l'inspecteur de circonscription et le maire de la commune.
- En collège, y compris pour une scolarisation en 6ème, l'inscription sera effectuée directement par le chef d'établissement.
- En lycée, inscrire les jeunes en âge d'être scolarisés en lien avec le CIO le plus proche. Une inscription provisoire est à prévoir au sein de l'établissement. A titre exceptionnel, le test de positionnement pourra se faire par un psychologue de l'éducation nationale en lien avec l'équipe pédagogique au sein de l'établissement. Dans la perspective d'un test de positionnement au sein des CIO, les enfants doivent être accueillis prioritairement pour que l'affectation se fasse dans les plus brefs délais.
- La cellule «Ukraine académique» est également disponible pour répondre aux questions d'ordre administratif ou pédagogique à l'adresse dédiée : **cellule-ukraine@ac-grenoble.fr**
- Toute situation particulière ou difficulté rencontrée devra être remontée par ce biais.

Ressources et accompagnement :

Quand les conditions le permettent, les élèves sont affectés dans des structures disposant d'UPE2A ou de modules FLE. Dans le cas contraire, un accueil spécifique de ces élèves sera organisé à partir de personnes ressources qui pourraient être identifiées en interne. Les DSDEN ainsi que le CASNAV restent à votre disposition pour accompagner cette mise en place.

Afin de vous aider à l'accompagnement de la scolarisation des élèves allophones, le lien ci-dessous permet d'accéder aux tests de positionnement, ainsi qu'aux corrections correspondantes en langue française :

<https://casnav.web.ac-grenoble.fr/outils-depositionnement>

Une évaluation plus fine des acquis de l'élève sera ensuite mise en œuvre par l'équipe enseignante dans le cadre de l'activité ordinaire de la classe.

Les conseillers départementaux EANA comme le CASNAV se tiennent également à votre disposition pour toute question ou appui (coordonnées en annexes).

Pour vous accompagner dans la prise en charge : un webinaire, chaque semaine.

Accueil et accompagnement pédagogique des élèves arrivés d'Ukraine.

Un temps d'échanges pour répondre à vos questions

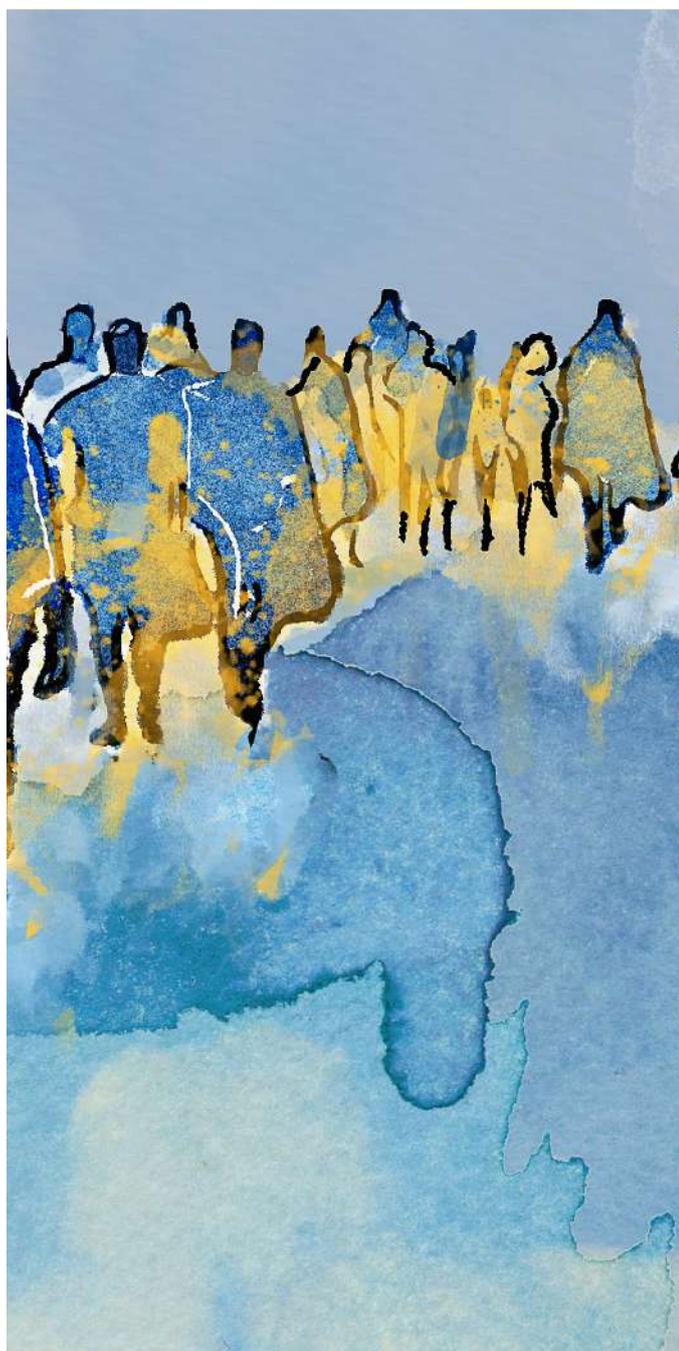
À compter du 17/03, tous les jeudis à 17h30.

Pour se connecter au webinaire cliquez ici !

- **Une information sur les ateliers OEPRE** (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) au sein desquels les parents qui le souhaitent peuvent être immédiatement inscrits. Vous pourrez trouver sur le site des supports de présentation en ukrainien notamment.

Un accueil personnalisé dans l'établissement doit pouvoir être organisé pour le jeune et sa famille, et peut comprendre :

- **Une information sur l'organisation du système éducatif français et notamment le fonctionnement de l'établissement.** Des livrets d'accueil existent dans plusieurs langues.



Accompagnement médico-psycho-social :

Les équipes psycho médico sociales sont à disposition des familles et des personnels en tant que de besoin pour accompagner les élèves ukrainiens scolarisés en école ou établissement. Dans le 1er degré, les conseillers techniques des services sociaux sur les bassins répondront aux besoins des IEN ainsi que de ceux des équipes éducatives. Quant au 2nd degré, les organisations qui sont à l'œuvre habituellement seront mobilisables selon les mêmes modalités.

Une vigilance particulière sera à porter aux enfants qui pourraient présenter des signes de stress post traumatique ou d'anxiété quant à leur situation. Aussi, en cas d'inquiétude sur des comportements durables (telles que peur exagérée, prostration, irritabilité anormale, colères, difficultés pour maintenir l'attention, hyper réactivité émotionnelle, etc...) ou anormales; sur des difficultés en termes d'intégration dans les classes, de santé ou d'inclusion en lien avec le handicap, les correspondants santé psycho sociaux de terrain (en établissement, dans les bassins ou en département) et le conseiller technique ASH seront les interlocuteurs privilégiés.

Par ailleurs, le carré régalien peut venir en appui des personnels, écoles et établissements pour toutes situations impactant le climat scolaire. Les directeurs d'école et chefs d'établissements peuvent solliciter l'équipe académique des valeurs de la République. Ces situations doivent être signalées sans délai via l'application «Faits Etablissement», portail Arena et fera l'objet d'un contact direct avec l'IA-DASEN. Nous vous rappelons que des ressources sont disponibles sur [EDUSCOL pour accompagner l'ensemble des élèves et des personnels.](#)

Les IA-IPR HG EMC restent disponibles et mobilisables sur l'ensemble de ces sujets, ainsi que la cellule Ukraine : cellule-ukraine@ac-grenoble.fr

Pour vous accompagner dans la prise en charge : un webinaire, chaque semaine.

Aborder la situation en Ukraine avec les élèves.
Un temps d'échanges pour répondre à vos questions

Le mercredi 23/03 à 18h30, puis tous les mardis à 18h30.

Pour se connecter au webinaire cliquez ici !

Coordonnées référents académiques et départementaux CASNAV

Adresse unique de contact : cellule-ukraine@ac-grenoble.fr

Inspecteur référent :

Guillaume JACQ, doyen des IEN-ET-EG-IO

Coordination académique :

Maryse VINCENT, coordonnatrice académique EANA-EFIV

Caroline BOIS, chargée de mission pédagogique EANA-EFIV

Secrétariat :

Sabrina DELACOUR

ce.casnav@ac-grenoble.fr

Coordinations départementales :

ARDECHE

Aurélie COMTE, coordonnatrice départementale EANA et EFIV

DROME

Marie-Laure ROCHE, coordonnatrice départementale EANA et EFIV

DSDEN, Centre administratif Brunet, Place Louis le Cardonnell, BP 1011, 26015 Valence cedex

ISERE

Hind CHALANE, coordonnatrice départementale EANA

DSDEN, Cité administrative, 1, rue Joseph Chanrion, 38032 Grenoble cedex 1

SAVOIE

Anaïs RAYMOND, coordonnatrice départementale EANA

HAUTE-SAVOIE

Bilel BOUCHETIBAT, coordonnateur EANA et EFIV

DSDEN, Cité Administrative, 7 Rue Dupanloup, 74040 Annecy

Equipe académique valeurs de la République

Nathalie REVEYAZ, référente académique EAVR, IA IPR HG EMC

Coordonnées des médecins, infirmiers et A.S

ARDÈCHE // Contact secrétariat : ce.dsden07-sante-social@ac-grenoble.fr

Médecins conseillers techniques - Responsables départementaux

Dr Pascal VALLE

Infirmières Conseillères techniques

Sylvaine REYNET

Assistantes sociales conseillères techniques - Resp. départementaux

Valérie MAILFERT

DRÔME // Contact secrétariat : ce.dsden26-sante@ac-grenoble.fr

Médecins conseillers techniques - Responsables départementaux

Dr Monique BAYON-BILLIEMAZ

Infirmières Conseillères techniques

Mireille MALOSSE

Assistantes sociales conseillères techniques - Resp. départementaux

Sylvie GAUMONT

ISÈRE // Contact secrétariat : ce.38i-sse@ac-grenoble.fr

Médecins conseillers techniques - Responsables départementaux

Dr Florence BORGHESE

Infirmières Conseillères techniques

Brigitte HUCTIN

Assistantes sociales conseillères techniques - Resp. départementaux

Françoise PLESSIET

SAVOIE // Contact secrétariat : ce.ia73-sms@ac-grenoble.fr

Médecins conseillers techniques - Responsables départementaux

Dr Pascale MIGUET-DANZIN

Infirmières Conseillères techniques

Catherine PERINO

Assistantes sociales conseillères techniques - Resp. départementaux

Sylvie BLANC

HAUTE-SAVOIE // Contact secrétariat : ce.dsden74-sante-scolaire@ac-grenoble.fr

Médecins conseillers techniques - Responsables départementaux

Dr Isabelle MAUGET

Dr Pascale DAURELLE

Dr Veronique AZZANO

Dr Morine DELCHAMBRE

Infirmières Conseillères techniques

Marie DE NARDO

Assistantes sociales conseillères techniques - Resp. départementaux

Odette CORREIA

RECTORAT // cellule-ukraine@ac-grenoble.fr

Médecins conseillers techniques - Responsables départementaux

Dr Christrine LEQUETTE

Infirmières Conseillères techniques

Colette CHAMBARD

Assistantes sociales conseillères techniques - Resp. départementaux

Agnès CROCIATI

Coordonnées des centres d'informations et d'orientation

ARDÈCHE

ROMEYER Isabelle // CIO Aubenas // Isabelle.romeyer@ac-grenoble.fr
OLIVER Brice // CIO Annonay // brice.oliver@ac-grenoble.fr

DRÔME

DUVIGNEAU Laurent // CIO Montélimar // laurent.duvigneau@ac-grenoble.fr
DOISNEAU Lucie // CIO Valence // Lucie.doisneau@ac-grenoble.fr
LERICHE AMANDINE // CIO Romans // Amandine.leriche@ac-grenoble.fr

ISÈRE

JHUBOO Catherine // CIO Voiron // Catherine.jhuboo@ac-grenoble.fr
PENAVAIRE Frédérique // CIO Bourgoin Jallieu // Frederique.penavaire@ac-grenoble.fr
PATIMO Carine // CIO Vienne // carine.patimo@ac-grenoble.fr
MARTINET Régine // CIO Grenoble Olympique // regine.martinet@ac-grenoble.fr
ODDOZ MAZET Frédérique // CIO Saint Martin d'Hères // Frederique.Oddoz-Mazet@ac-grenoble.fr

SAVOIE

LATOUR Annabelle // CIO Chambéry // Annabelle.latour@ac-grenoble.fr
METRAL Véronique // CIO Albertville et CIO Saint Jean de Maurienne // Veronique.metral2@ac-grenoble.fr

HAUTE-SAVOIE

ALTMAN Sandrine // CIO Annecy // Sandrine.altmann@ac-grenoble.fr
ANCEY Florence // CIO Annemasse // florence.ancey@ac-grenoble.fr
SAUGER Véronique // CIO Cluses // Veronique.Sauger@ac-grenoble.fr



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom et prénom de l'élève.....

Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Téléphone des représentants légaux :

Téléphone d'une personne de confiance à contacter si nécessaire :

Vaccins nombre d'injection et dates :

Diphtérie : **Tétanos :** **Polio :**

coqueluche(pertussis)

Hib (haemophilus) :

Rubéole(rubella) :

Oreillon (mumps) :

Rubéole (rubella) :

Hépatite B :

méningite :

pneumocoque :

BCG :

covid19 :

Maladies : (entourer **oui** ou **non**)

Allergie : respiratoire oui non

 cutanée oui non

 alimentaire oui non

Asthme oui non

Eczéma , urticaire oui non

Epilepsie oui non traitement :

Diabète oui non

Problème de dos, Scoliose ou autre oui non :

Si oui précisez

Maladie ostéo-articulaire autre, épaules, genoux, chevilles oui non

Si oui Précisez :

Sensoriel : problèmes de vue oui non porte des lunettes : oui non

 Problèmes d'audition oui non appareillé : oui non

Cardiaque oui non

Toutes pathologies ou maladies, accidents qui vous semblent importantes à nous communiquer :

Suivi actuel :

Avait-t-il un suivi psychologique oui non

Avait-t-il un suivi médical oui non un handicap oui non

Précisez.....

A-t-il un traitement médical oui non

Précisez.....

Autres suivis oui non lequel

Hospitalisation non oui : quand

Précisez la raison :

INFORMATIONS AUX FAMILLES

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital ou le centre de soins le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par le collègue.

AUTORISATION PARENTALE (OU DU TUTEUR) EN CAS D'URGENCE

« J'autorise la direction de l'établissement scolaire à prendre, en cas de nécessité, toute mesure propre à assurer la sécurité de mon enfant (appel à un médecin ou un service de secours, hospitalisation, intervention chirurgicale ...). Dans le cas où mon enfant devrait être hospitalisé, je m'engage à prendre les dispositions nécessaires pour assurer sa sortie de l'hôpital. »

RESPONSABLE LÉGAL

Nom, prénom :

portable : / / / /

domicile : / / / /

travail : / / / /

**Nous vous remercions de nous remettre une photocopie des vaccinations.
Ou de donner les noms des vaccins reçus par l' enfant**

A..... le.....

Signatures des parents ou du responsable légal

A remettre sous pli cacheté pour le service de santé de l'établissement scolaire.



ACADÉMIE DE GRENOBLE

7 Place Bir Hakeim 38000 Grenoble

<https://www1.ac-grenoble.fr/>

